

22 MAR. 2006



- B -

ASSEMBLÉE NATIONALE

no 182-0060404

PPG Canada Inc.

Produits chimiques industriels.

C.P. 2010, Beauharnois, Québec, Canada J6N 3C3 Téléphone: (450) 429-4641 Télécopieur: (450) 429-2506

Montréal, le 20 mars 2006

M. Jean Charest

Premier ministre

Gouvernement du Québec

Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage

835, boul. René-Lévesque Est

Québec (Qc)

G1A 1B4

*Pour des raisons
Budget
29/30*

Objet : De l'urgence de se mettre à l'écoute de sa clientèle industrielle!

Monsieur le premier ministre,

En tant que dirigeants d'entreprises consommatrices d'électricité, la récente annonce de la Régie de l'énergie nous préoccupe au plus haut point et nous tenons à attirer votre attention sur les impacts que cela aura non seulement sur les projets d'avenir de nos sociétés, mais aussi sur les décisions d'affaires de court terme. Vous n'êtes pas sans savoir que les grandes entreprises consomment 42 % de l'électricité. Nous sommes donc de bons clients et il faut que nos préoccupations soient entendues.

Nous avons subi quatre augmentations de tarifs et connu la fin de certains programmes, ce qui a majoré notre facture de 19.6%, auxquels s'ajoutent les 5,3 % annoncés par la Régie. Près de 25% de hausse des coûts, ce qui dépasse largement l'inflation et se cumule aux impacts négatifs de l'appréciation de 25 % du dollar canadien face à la devise américaine.

En fait, l'augmentation du 1^{er} avril 2006 coûtera à elle seule 640,000\$ par année à notre entreprise. Ce coût additionnel s'ajoute au climat d'instabilité tarifaire, alimenté aussi des rumeurs de hausses anticipées de 10 % pour 2007. De plus, aucune assurance n'a été fournie quant à l'application de solutions à nos problèmes et au maintien de notre capacité concurrentielle!

C'est un peu comme si les autorités gouvernementales ne tenaient compte ni de la présence historique, fondatrice du développement régional, ni de la création de richesses, ni de la force économique que représentent les grandes entreprises - 20 milliards \$ d'investissements principalement en région depuis 10 ans, 1,7 milliard \$ annuellement en taxes au gouvernement du Québec, des emplois stables et bien rémunérés, une multitude de sous-traitants, etc.

Lors des consultations, les grandes entreprises ont réclamé **une politique tarifaire stable, juste et prévisible, qui leur permette de demeurer compétitives.** Une telle politique est d'autant plus



1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

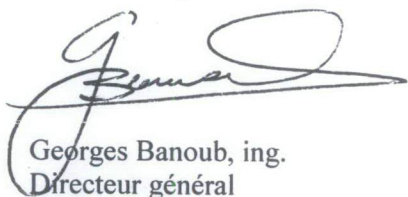
urgemment requise que pour nous, l'énergie représente près de 40% de nos coûts d'opération. Or, nous sommes toujours en attente de la stratégie énergétique du Québec, ce qui exacerbe le climat d'incertitude, déjà nuisible au développement des affaires.

Pendant ce temps, d'autres juridictions se positionnent et attirent des investissements. Le Québec se situe au **14^e rang nord-américain pour les coûts industriels de l'énergie** et il se fait déclasser au plan mondial par des pays comme l'Australie, l'Islande, le Brésil, etc. Ainsi, l'avantage comparatif qu'ont longtemps représenté les tarifs d'électricité pour les entreprises installées dans les régions du Québec est en péril.

Nous en appelons à vous, Monsieur le premier ministre, non pas parce que nous remettons en cause le rôle de la Régie. Nous croyons qu'un tel organisme a parfaitement sa raison d'être. Cependant, dans notre système, la responsabilité des grandes orientations économiques relève du gouvernement et nous nous attendons à un signal clair de votre part en faveur d'une relance de l'électricité comme moteur du développement économique régional. Les premiers gestes à poser sont de **favoriser une structure tarifaire qui reflète les coûts pour desservir les grandes entreprises** et de faire des efforts en matière de prévisibilité des hausses de tarifs en utilisant notamment l'étalement tarifaire.

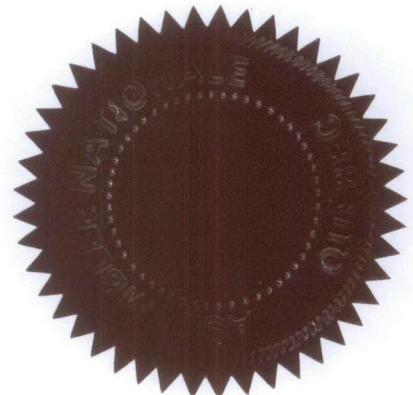
En effet, il est d'autant plus urgent de mettre en place des conditions permettant aux grandes entreprises d'être concurrentielles que certaines d'entre elles traversent déjà des difficultés propres à leur secteur, d'autres ont dû prendre des décisions de délocaliser leurs activités ou de faire leurs nouveaux investissements hors Québec. La situation est préoccupante, vous devez prendre position fermement et des mesures concrètes doivent être mises en place.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous accorderez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Georges Banoub, ing.
Directeur général
PPG Canada Inc.
GB/dl

Cc : Serge Deslières – Député provincial



100

THE END OF THE WORLD